



Communiqué de presse

Mercredi 23 octobre 2024

Réaménagement de la Place de la Concorde : découvrez les cinq candidats retenus !

Le réaménagement de la place de la Concorde entre dans une nouvelle phase. Après l'avis favorable de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) fin septembre 2024, un jury présidé par la Maire de Paris et le Ministère de la Culture s'est réuni le mercredi 16 octobre 2024 pour sélectionner les cinq équipes admises à proposer un projet pour le réaménagement de cette place parisienne emblématique.

Le réaménagement de la Place de la Concorde, reflet d'une vision ambitieuse portée par l'État et la Ville de Paris, repose sur un programme soigneusement élaboré par la Commission Concorde Ce comité d'experts du patrimoine et du climat, constitué par la Ville de Paris et réuni sous la présidence de Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture, et la vice-présidence d'Ann-José Arlot, architecte, a formulé 12 préconisations constituant les grandes orientations du cahier des charges de la consultation.

La sélection des cinq groupements admis à remettre une offre est une nouvelle étape dans la concrétisation de ce projet qui vise à adapter la place de la Concorde aux nouveaux enjeux climatiques, urbains et sociétaux tout en préservant son patrimoine exceptionnel.

Ces équipes pluridisciplinaires conduites par un Architecte en chef des monuments historiques ou un Architecte du patrimoine rassemblent toutes les compétences nécessaires (paysage, mobilité, sécurité, mobilier urbain) pour répondre à cet immense enjeu.

Anne Hidalgo et Rachida Dati se réjouissent de la qualité de l'ensemble des groupements qui ont candidaté et ont hâte de découvrir les projets que proposeront les candidats retenus.

Les cinq équipes retenues :

- **Chatillon Architectes (patrimoine), Louis Benech (paysage) et Snohetta (urbanisme)**
- **Antoine Dufour (patrimoine et paysage) et Atelier Soil (urbanisme)**

- **Eugène (patrimoine), Michel Desvigne (paysage) et H2O (urbanisme)**
- **Pierre Antoine Gatier (patrimoine) et Alexandre Chemetoff (paysage et urbanisme)**
- **Philippe Prost (patrimoine et urbanisme) et Bruel Delmar (paysage)**

La prochaine étape interviendra au premier semestre 2025 avec la sélection du projet lauréat parmi ces cinq groupements.

Contacts :

Mairie de Paris – service de presse – 01 42 76 49 61 – **presse@paris.fr**

Ministère de la Culture - Service de presse - 01 40 15 83 31 –

service-presse@culture.gouv.fr